

La soutenance

La soutenance est l'occasion de défendre votre travail et d'avoir un retour détaillé sur celui-ci. Le jury se compose de deux membres (le directeur du mémoire et un invité, universitaire ou professionnel). Elle dure environ 30 minutes. Pendant 10 minutes, vous commencez par présenter votre travail. Il est inutile (et même maladroit de rentrer dans un résumé trop détaillé : les membres du jury ont déjà lu votre mémoire !).

Il s'agit plutôt de le défendre : expliquez rapidement comment vous avez choisi le sujet. Puis présentez votre problématique, votre méthode d'enquête. Exposez les principaux résultats auxquels vous aboutissez. Enfin, essayer de prendre un peu de recul critique face à votre travail : quelles sont les difficultés rencontrées ? Quels résultats mériteraient d'être nuancés et pourquoi ? La soutenance pourra se poursuivre pendant 20 minutes de discussion avec les membres du jury. Vous répondez aux questions et critiques à la fin de l'intervention de chacun des examinateurs.

Fiche résumée

1. Le mémoire est un exercice de recherche, destiné à produire une « intrigue » élaborée. Le mémoire ne doit évidemment pas être un travail de synthèse de la littérature existante. Il s'agit « d'apporter votre pierre à l'édifice ». Il est nécessaire de vous approprier le sujet, il s'agit d'un travail de réflexion personnelle.
2. Le mémoire se construit à partir d'une construction théorique et d'une enquête.
3. Le mémoire permet de construire une confrontation scientifique entre son intuition et l'état de la recherche scientifique. Ce n'est pas un exercice de synthèse générale.

Consignes : recommandations pratiques

1. Maîtriser l'état de l'art scientifique et un terrain d'investigation afin de proposer une contribution originale à une interrogation scientifique, en restant crédible et légitime.
2. L'objectif général : proposer une contribution originale à la formulation d'un enjeu scientifique.
3. Problématisation originale – contribution à l'élaboration d'une réflexion innovante sur un cas spécifique, un enjeu théorique...

4. Introduction rigoureuse : cadrage de l'état de la réflexion sur le sujet, problématique, annonce du plan.
5. Equilibrer la construction de la démonstration (plan en 3 ou 4 parties, nombre de pages équivalent par parties) et orienter vers une réflexion logique et continue.
6. Confronter les questions théoriques et les avancées de votre terrain.
7. La bibliographie crédibilise le travail scientifique : dans le document et dans la présentation finale.
8. Les notes de bas de page doivent être rigoureuses dans leur présentation et utiles à la démonstration (évitez l'inflation des sources non-lues...).
9. Soigner l'utilisation et la présentation des annexes (retranscription d'entretien, etc.).
10. Présentation : Times New Roman police 12, interligne 1,5; texte justifié. Paginez le document.
11. Ton et style : style nuancé, retenu mais efficace (sans jargon).

Annexe 1. Références bibliographiques en note de bas de page

Dans les notes en bas de page : Lorsque vous citez pour la première fois un texte, vous en donnez toutes les mentions sans oublier la page que vous citez. Pour les deuxièmes citations on ne remet pas l'ensemble mais après le nom de l'auteur on met uniquement : Pour les ouvrages : op. cit. et la page. Pour les articles : art. cité. Et la page Pour les notes qui se suivent et utilisent la même référence : Ibid

-Comment citer un ouvrage ?

Prénom AUTEUR, Titre de l'ouvrage, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1ère publication), numéro de la page citée. Exemple : Daniel GAXIE, La démocratie représentative, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4^{ème} édition, 2003 (1993), p. 114. Si vous avez déjà cité le livre : Prénom AUTEUR, Titre de l'ouvrage, op. cit., numéro de la page citée. Si vous l'avez cité dans la note qui précède directement : Prénom AUTEUR, Ibid., numéro de la page citée.

-Comment citer un article ?

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), Titre de l'ouvrage, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, numéro de la page citée.

Exemples : Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », in Langage et pouvoir symbolique, Paris : Seuil, 2001, p. 218. Jean-Michel EYMERI, « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in LAGROYE Jacques (dir.), La politisation, Paris : Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 52. Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », Nom de la revue, Année, tome, n° du fascicule, numéro de la page citée. Exemple : Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », Revue française de science politique, 1977, vol. 27, n°1, p. 142.

-Comment citer des sources internet ?

Pour les sources internet, le non complet de la page et la date de consultation doivent figurer.

Normes pour la bibliographie en fin de mémoire

Si votre bibliographie est particulièrement abondante, vous pouvez séparer les monographies (livres et mémoire ou thèses) des articles. Classez par ordre alphabétique du nom d'auteur puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.